COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 AVRIL 2011

Présents: MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, CASABONNE,

BEDECARRAX, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOIPE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, REY, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECQ, Mme QUEHEILLE, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE,

Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u>: Marie ECHEPARE à Henri GIMENEZ

Didier LOUSTAU à Jean-Michel IDOIPE

Gérard FRECHOU à Louis REY

Jacques CARSUZAA à André MINJUZAN

Jean-Marie GOUINEAU à Michel LAURONCE

Philippe GARROTE à Marie-Lyse GASTON

Jean-Michel BRUGIDOU à Robert BAREILLE

Patrick MAILLET à Véronique PEBEYRE

Suppléants : Madeleine COIG suppléante de Jean-Jacques IDOMENEE

Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Pierre CASAUX-BIC suppléant de Jean-Claude ELICHIRY
Henri LAFOURCADE suppléant de Suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Nadine BORDATTO suppléante de Jean-Michel BELLOT

Jeanine DUTECH suppléante de Yves TOURAINE

Excusés: Patrick SEBAT, Alain TEULADE, France JAUBERT-BATAILLE, Joëlle FABRE,

David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Fabien REICHERT, André LABARTHE.

RAPPORT N23

CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS

M. GAILLAT rappelle qu'afin de répondre à l'ouverture des bassins extérieurs de la piscine intercommunale durant la période estivale, il est nécessaire de créer les emplois saisonniers suivants :

 Emplois de surveillant de baignade (titulaires du B.N.S.S.A), rémunération basée sur le 1^{er} échelon du grade d'opérateur des activités physiques et sportives : - mois de juin 2011 2 postes d'un mois à temps non complet

1 poste de 15 jours à temps non complet

- mois de juillet et août 2011 7 postes d'un mois à temps non complet

1 poste de 15 jours à temps non complet

 Emplois Accueil-vestiaires, rémunération basée sur le 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe :

- mois de juillet et août 2011 8 postes de 15 jours à temps non complet

• Emplois d'Agent d'entretien, rémunération basée sur le 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe :

- du 1^{er} au 31 juillet 2011
- du 1^{er} au 31 août 2011
1 poste d'un mois à temps complet
1 poste d'un mois à temps complet

Pour information, il est rappelé que la Communauté de Communes fait également appel à des jeunes pour le service de la Médiathèque et les services administratifs de la collectivité durant les mois de juillet et août 2011, mais il n'est pas nécessaire de créer de postes supplémentaires en ce sens que ces personnes viennent remplacer les agents en congés annuels.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Général 2011 (section fonctionnement).

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport
- ACCEPTE les créations d'emplois saisonniers décrites ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 avril 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT